

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 11/12/2015

➤ **Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)**

Concernant les propositions impactant plus particulièrement le territoire de Morlaix Communauté, le Conseil municipal émet un avis défavorable, sur les propositions concernant les syndicats intercommunaux d'eau potable et d'assainissement collectif, les syndicats mixtes, le syndicat intercommunal de voirie.

Le Conseil municipal considère que l'échéance de 2017 pourrait être utilement envisagée pour les transferts de compétences concernés mais dans le même temps affirme que les conditions de ces transferts doivent être étudiées dans le cadre général des transferts de compétences.

S'agissant des compétences incendie et secours, le conseil communautaire a acté pour la dissolution effective des syndicats concernés.

Unanimité

➤ **Décisions modificatives**

Une décision modificative sur le Budget ASPL et sur le Budget commune a été prise pour des réajustements budgétaires.

Unanimité

➤ **Subvention de fonctionnement au CCAS et à l'ASPL**

Vote des subventions de fonctionnement nécessaire à l'équilibre des 2 budgets annexes CCAS et ASPL

- Subvention de fonctionnement à l'ASPL : 55 000.12 €
- Subvention de fonctionnement au CCAS : 2 900 €

Unanimité

➤ **Enquête publique chemin de Glaziou et du Quinquis**

Aucune remarque n'a été déposée en mairie durant la période de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport avec avis favorable.

Il est décidé d'approuver les divisions foncières, le document d'arpentage et la prise en charge de l'ensemble des frais par la commune.

Unanimité

➤ **Création d'une bibliothèque**

Une bibliothèque va être installée dans l'ancien logement se situant dans l'enceinte de l'école. Des travaux d'aménagement sont toujours en cours et un « désherbage » des

documents effectué par des bénévoles.

La commune va passer une convention avec la bibliothèque du Finistère pour pouvoir bénéficier de prêt de livres et d'ouvrages divers nécessaire à un bon fonctionnement de la bibliothèque.

Le coût pour la commune sera d'1€ par habitant.

2 bénévoles vont suivre une formation durant le 1^{er} trimestre 2016 pour pouvoir gérer et organiser un fonctionnement optimal et attractif de la bibliothèque dès son ouverture.

Unanimité

➤ Aliénation d'un chemin rural

Une demande a été reçue ne mairie par le Syndicat Mixte du Trégor, porteur d'un projet d'échange multilatéral, concernant plusieurs parcelles, dans le cadre du plan algues vertes.

Pour finaliser ce projet, l'aliénation d'un chemin rural à Goazéart est nécessaire.

Accord du conseil pour soumettre ce dossier à enquête publique.

L'ensemble des frais restera à la charge des demandeurs.

Unanimité

➤ Inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Un projet de 2 circuits de VTT a été proposé par Morlaix Communauté et la Maison du Tourisme Baie de Morlaix Mons d'Arrée.

Ceux-ci empruntent des chemins ruraux et des propriétés appartenant au domaine privé de la commune.

Le conseil valide le passage de randonneurs sur ces chemins, autorise le balisage.

Unanimité

Questions diverses

- Ouverture mairie

La mairie sera désormais fermée au public le jeudi après-midi.

- Salle socioculturelle

Un courrier sera adressé courant janvier 2016 à tous les utilisateurs habituels de la salle socioculturelle afin d'insister sur quelques règles d'utilisation de celle-ci et de mise à disposition.

Rappelons que celle-ci sera gratuite aux associations de la commune en 2016.